

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 MAI 2022

Nombre de conseillers  
en exercice : 11  
Présents : 10  
Absents : 1  
Procurations : 1  
Votants : 11

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Gimeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2022

**Présents** : Mesdames et Messieurs Roland CHANIER, Françoise CHAPUT, Yves DE FRANCESCO, Valérie DOMAS, Aurélie LAFAY, Séverine GRANET, Sébastien GUILLOT, Michelle LLAURADO, François MOULIN, Philippe SAVY

**Secrétaire de séance** : Madame Valérie DOMAS

**Absente excusée** : Madame Nicole GILLES

**Procuration** : Madame Nicole Gilles à Madame Valérie Domas

**Secrétaire de séance** : Madame Valérie Domas

## APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres approuve le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022.

## N° 20223105-01 DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE

### BATIMENTS COMMUNAUX

- VERIFICATION DU MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS (571,44€TTC)
- REPARATION RADIATEURS ELECTRIQUES (1008,00€TTC)
- DIAGNOSTICS PRÉALABLES A LA VENTE DU LOGEMENT COMMUNAL (396,00€TTC)

### ESPACE PUBLIC-VOIRIE

- VERIFICATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS AU PARC DE JEUX (312,00€TTC)
- TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE LA VOIRIE COMMUNALE (420,00€TTC)
- RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET BORNAGE PARTIEL POUR LE PROJET DE RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FETES ET DE LA MAIRIE (1080,00€TTC)
- ACHAT DE VEGETAUX (361,72€TTC)
- FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS (1194,35€TTC)
- SECURISATION DE LA RUE DES CÔTES (455,20€TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres prend acte de ces décisions.

## N° 20223105-02 BUDGET PRINCIPAL- DECISION MODIFICATIVE N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- D'adopter la décision modificative n°1
- D'autoriser M. Le Maire à faire cette opération comptable qui permettra de régulariser ces situations financières et comptables.





## N° 20223105-03 VENTE DE L'IMMEUBLE, CADASTRÉ C15, RUE DE LA MAIRIE A L'OPHIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- De vendre le bien cadastré C15 à l'OPHIS du Puy-de-Dôme au prix de 130 000€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette vente
- De fournir à l'OPHIS, l'ensemble des éléments relatifs à ce bien

## N° 20223105-04 CREATION D'UN COLOMBARIUM

### ET D'UN JARDIN DU SOUVENIR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- D'approuver l'aménagement d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le « Nouveau cimetière »
- De retenir la société GRANIMOND pour un montant de 4281,00 € HT soit 5137,20 € TTC
- D'autoriser M. Le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de cette opération

## N° 20223105-05 CIMETIÈRE COMMUNAL

### TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES ET CINÉRAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- De fixer les tarifs des concessions quelque soit la durée comme suit :
  - Concession simple : 200€
  - Concession double : 400€
  - Concession « colombarium » : 1000€
- D'appliquer ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

## N° 20223105-06 COMMISSION DES JEUNES : PRINCIPE ET MISE EN PLACE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- D'adopter les objectifs et principes de la nouvelle commission des jeunes
- De mettre en place cette nouvelle commission des jeunes à compter du 01/09/2022
- D'autoriser M. Le Maire chaque année à solliciter les jeunes et leurs familles

## QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement de sécurité routière rue St Nicolas  
Suite à l'intervention technique du service voirie de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, il a été mis en évidence que la pose de coussins berlinois, afin de limiter la vitesse, nécessite l'interdiction de stationnement avant et après le dispositif de ralentissement. La poursuite des aménagements de sécurité dans cette rue nécessite donc une étude complémentaire afin que la solution la plus adaptée pour réduire réellement la vitesse des automobilistes, soit proposée.
- Raccordement à la fibre  
D'ici la fin de l'année 2022, l'ensemble des foyers de la commune de Gimeaux devrait être « raccordable » à la fibre.
- Aménagement de l'entrée sud (Avenue du 11 novembre - RD 15)  
Une première rencontre a eu lieu avec les services de la communauté de communes et le cabinet RÉALITÉS & DESCOEUR pour définir la mission d'étude. Il est nécessaire de procéder à la réalisation d'un relevé topographique du secteur « Les Chaussées/Avenue du 11 novembre/ « Le Mouron ».



Ces dépenses seront prises en charge par la communauté de communes sur la dotation voirie qui revient chaque année à la commune.

- Etude de réhabilitation, de mise aux normes de l'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie  
Le cabinet A.C.A. Architectes et Associés poursuit les démarches pour proposer un avant-projet sommaire. Une réunion de travail (élus/architectes) aura lieu le mercredi 6 juillet à 20h.
- Agenda  
Feu de la St Jean : 24 juin 2022  
Concours de pétanque : 14 juillet 2022  
Fête patronale : 3 et 4 septembre 2022 (60 ans de l'Amicale Laïque)  
Journée du Patrimoine : 18 septembre 2022 (ouverture des jardins du château et animation par l'ensemble Mandragore)  
Concernant la fête patronale, qui célébrera aussi les 60 ans de l'Amicale Laïque, il est convenu que la municipalité offre le vin d'honneur le samedi en fin de matinée.

**L'ensemble de ces délibérations sont disponibles pour consultation en Mairie.**

**Le Maire,**

**Sébastien GUILLOT**



